« Les personnes, les travailleurs en situation de fragilité ou de précarité, sont au cœur du projet missionnaire de l'ACO. »

Membres de l'Action Catholique Ouvrière de Franche-Comté, nous nous sommes réunis en assemblée régionale les 5 et 6 mars 2016.

Nous avons partagé nos expériences de proximité avec les personnes en difficultés : migrants, personnes licenciées, en souffrance au travail, en précarité, femmes et hommes isolés, handicapés.

Nous vivons cette proximité par notre engagement dans différentes organisations syndicales, politiques ou associatives.

Nous croyons que chaque personne est aimée de Dieu et a le droit de vivre dans la dignité.

Nous réaffirmons notre solidarité en soutenant les demandeurs d'asile expulsés, ceux qui sont en attente d'une régularisation. Nous agissons pour que les règles de leur accueil soient améliorées.

Chaque personne a droit à un travail. Nous constatons que beaucoup sont dans la précarité (chômage, temps partiel non choisi, petits contrats, intérim). D'autres souffrent de leurs conditions de travail : manque de respect, surcharge, stress, incertitude sur l'avenir. Nous continuons à nous engager pour combattre les injustices, dans un contexte où les droits inscrits dans le code de travail sont remis en question.

Engagés pour la justice et la dignité, osons l'Espérance !

Déclaration de l'Action Catholique Ouvrière
Assemblée régionale
5 et 6 mars 2016